

N°1441

du 21
MAI
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES (P.7)

Lancement de l'unité de transformation de la NSCPA à Kamina

**Une capacité de production
et de transformation de
50 tonnes de manioc par jour**

ECONOMIE

Recettes fiscales, non fiscales et des prestations de services

L'ANASAP s'ajoute aux communes, districts
et fonds d'appui pour la répartition

AGRICULTURE

A travers une plateforme digitale interactive au Togo

FertiTogo, l'outil moderne de fertilisation
raisonnée des cultures

PATRIMOINE

Entrée libre du 18 au 24 mai dans les musées du Togo

P.3

FINANCEMENT DES ECONOMIES AFRICAINES

"Un motif de satisfaction"

(délégation togolaise au sommet de Paris)

Selon Faure Gnassingbé «cette initiative portée par Emmanuel Macron permettra de poser les bases de la croissance et de renforcer la résilience des économies africaines».



Faure E. Gnassingbé, Président de la République

P.3 Sur les chantiers des trois châteaux d'eau en construction

La PM Dogbé exulte déjà et conseille

Patrimoine

Entrée libre du 18 au 24 mai dans les musées du Togo

L'accès aux musées nationaux sera gratuit du 18 au 24 mai, selon le ministère de la Culture. La mesure concerne les musées régionaux de Lomé, d'Aného, de Sokodé, de Kara et de Dapaong.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale des musées. Cette année, elle s'inscrit sous le thème : " *L'avenir des musées : se rétablir et se réinventer*". La Journée internationale des musées 2021 invite les musées, leurs professionnels et leurs communautés à développer, imaginer et partager de nouvelles pratiques de (co)création de valeur, de nouveaux modèles commerciaux pour les institutions.

La journée internationale des

musées (JIM) est un événement organisé par le Conseil international des musées (ICOM), qui a lieu tous les ans autour du 18 mai. Chaque année, l'événement met en valeur un thème particulier, au cœur des préoccupations de la communauté muséale internationale.

La Journée internationale des musées offre aux professionnels des musées l'opportunité d'aller à la rencontre de leurs visiteurs et d'alerter le public sur les défis auxquels les musées font face. En effet, comme l'indique l'ICOM dans sa définition des musées, un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public,



qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation. Par conséquent, la Journée

internationale des musées œuvre pour sensibiliser le grand public sur les enjeux actuels des musées dans le développement de la société à l'échelle internationale.

Cinéma

Appel à films

Dans le cadre de l'organisation de la participation du Togo au Festival cinématographique Clap Ivoire à Abidjan édition 2021, le ministère de la Culture et du Tourisme lance un appel à films à courts

métrages (fictions et documentaires) pour la sélection nationale qui se tiendra courant juillet 2021 à Lomé.

A cet effet, les dossiers de candidatures doivent être déposés à la Direction nationale de la

cinématographie (DNC) au plus tard à 17 heures.

Pour tout renseignement, s'adresser à la DNC sise au quartier administratif, 47, Avenue des Nations Unies.

Tél : (00228) 22 22 86 41 / (00228) 70 40 70 33

E-Mail : dirmatcinematg@yahoo.fr

Pérou/Politique

L'écrivain Maria Vargas Llosa à hue et à dia

Difficile de le comprendre, mais l'ancien écrivain communiste passé au néolibéralisme voire à la droite conservatrice dure, vient d'apporter son soutien à la candidature de Keiko Fujimori, fille de l'ancien président Alberto Fujimori, que le même Maria Vargas Llosa présentait en 2011 comme " *une catastrophe*".

Alors qu'il s'est réfugié en Espagne suite à sa défaite à la présidentielle de 1990, en ayant concouru pour le centre-droit, Maria Vargas Llosa continue à s'intéresser à l'actualité politique de son pays. Pour la présidentielle prochaine, seule la

candidate de la droite conservatrice Keiko Fujimori trouve grâce à ses yeux. Le candidat de la gauche Pedro Castillo est perçu comme une " *catastrophe*". Vargas Llosa estime que le programme électoral de ce dernier comporte des mesures " *contradictoires*", " *d'extrême gauche dans le domaine économique et d'extrême droite dans le domaine social*".

Il s'agit en réalité de positions totalement contradictoires d'un intellectuel qui passe sa vie à renier son passé d'écrivain de gauche pour se rapprocher de la droite la plus conservatrice qui soit. Trumpiste, bolsoariste,



proche de W. Bush, Maria Vargas Llosa, accusé d'avoir détourné des millions d'euros d'impôts, reste une petite curiosité dans le paysage de la littérature sud-américaine.

Parution / Numérique

Trois livres sur Med Hondo et ses films à télécharger gratuitement

La parution de trois publications sur l'œuvre du cinéaste Med Hondo conclut l'exposition, le Festival et projet de livre " *Cours, cours, camarade, le vieux monde est derrière toi*" dont les curateurs étaient Enoka Ayemba, Marie-Hélène Gutberlet et Brigitta Kuster.

Une série d'événements ont été organisés à cette occasion à l'Arsenal, l'Archive Kabinett, au SAVVY Contemporary et au silent green Kulturquartier en août 2017.

Le volume 1 rassemble 17 entretiens réalisés avec Med Hondo sur une période de près d'un demi-siècle. Entretiens avec Med Hondo par Michel Ciment, Paul-Louis Thirard, Moune de Rivel, Jean Delmas, Madeleine Dura, Noureddine Ghali, Guy Hennebelle, Rémy Kleib, Marcel Martin, Meneceur Merzak, Françoise Pfaff, Don Ranvaud, Mark Reid, Jean Roy, Catherine Ruelle, Christian Scasso et Melissa Thackway.

Le volume 2 rassemble des con-

tributions originales qui se concentrent sur l'œuvre cinématographique de Med Hondo et l'abondent sous différents angles. Avec des textes de Jean-Pierre Bekolo, Madeleine Bernstorff, Kudzanai Chiurai, Ute Fendler, Abrie Fourie, June Giovanni, Med Hondo, Boudjemaâ Karèche, Astrid Kusser Ferreira, Seloua Luste Boulbina, Shaheen Merali, Pascale Obolo, Abdoulaye Souleye, Françoise Vergès, Ibrahima Wane et les éditeurs.

Le cinéma de Med Hondo : textes originaux allemands et français, 1970-2020. Le livre électronique contient 22 essais et entretiens en français et en allemand. Rédacteurs en chef des trois publications : Marie-Hélène Gutberlet et Brigitta Kuster au nom de la Commission européenne.

Arsenal - Institut du film et de l'art vidéo e.V., Éditeur : Archive Books.

" *1970-2018 Entretiens avec Med Hondo : un cinéma en fuite*" et " *En fuite : perspectives sur le cinéma de Med Hondo*" sont publiés en anglais et peuvent être commandés auprès



d'Arsenal par le mail : [mail\(at\)arsenal-berlin.de](mailto:mail(at)arsenal-berlin.de)

" *Le cinéma de Med Hondo : original allemand et Textes originaux français, 1970-2020* est disponible sous forme de livre électronique et peut être téléchargé gratuitement sur Archive Books

Cours, cours, camarade, le vieux monde est derrière toi-Run, camarade, run, the old world is behind you-The Cinema of Med Hondo a été soutenu par le fonds TURN de la Fondation culturelle fédérale allemande. *Africultures*

AZIMUTS INFOS

Comment rendre mes messages et mes fichiers réellement privés ?

Aujourd'hui, notre vie privée en ligne peut être compromise de multiples façons, que ce soit à travers nos e-mails, nos fichiers stockés sur un cloud, nos communications passées sur les messageries instantanées, notre navigation internet et même une intrusion potentielle due à un virus. Futura vous propose une liste d'outils pour vous en prémunir.

La protection des données personnelles est un sujet qui occupe le devant de la scène de l'actualité depuis quelques années maintenant. De l'autre côté de l'Atlantique, la tendance actuelle ne se prête pas à l'optimisme, le gouvernement américain multipliant les lois renforçant l'ingérence des autorités dans le traitement et la collecte des données privées des utilisateurs. Ainsi, en avril 2018, le Cloud Act a été promulgué et permet aux forces de l'ordre de contraindre les fournisseurs de services cloud à communiquer les données de leurs clients, qu'ils soient aux États-Unis ou non.

Néanmoins, pour la première fois, une enquête a été ouverte à l'encontre de Facebook, en ce qui concerne la gestion des données personnelles de ses usagers qui auraient été utilisées par la société Cambridge Analytica afin de manipuler une partie de l'électorat et favoriser l'élection de Donald Trump. En Europe, les institutions européennes semblent plus sensibles à cette problématique, raison pour laquelle est né le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) qui renforce les droits des citoyens de l'Union européenne sur leurs données personnelles en faisant peser des menaces de sanctions financières lourdes sur les entreprises qui manqueraient à leurs obligations de protection des données.

Quand les données personnelles se marchandent

Au milieu de ce débat philosophique, les données personnelles doivent-elles rester de l'ordre du privé ou sont-elles une marchandise ? L'utilisateur lambda a, dans tous les cas, tout intérêt à se protéger de la malveillance des pirates informatiques : rappelez-vous du piratage de systèmes cloud afin de dérober des photos très intimes à des stars hollywoodiennes et les exposer à la vue de tous sur internet. On sait aussi que de nombreux malwares, contenus dans des e-mails, des sites dangereux ou des programmes s'installant automatiquement sur un ordinateur, ont pour but de récolter les numéros de carte bancaire ou toute donnée exploitable de manière illicite.

À tout cela, s'ajoute la collecte de vos données personnelles qui est un objectif majeur des géants du web afin de vous noyer sous un flot continu de publicités ciblées. En fin de compte, à l'heure actuelle, à moins d'être expert en sécurité informatique, il est difficile de savoir exactement à quel degré de menace vous êtes exposé. Par conséquent, même si vous ne faites rien d'illicite, il semble plus sûr de crypter l'ensemble de vos communications et de vos fichiers. Pour ce faire, Futura vous présente les outils les plus utiles et les plus connus à disposition.

Les services de chiffrement des e-mails

Même si Gmail assure une bonne protection de votre vie privée contre les menaces extérieures, il scanne vos e-mails pour afficher ensuite des publicités ciblées selon vos préférences. Si cette idée ne vous plaît pas, il existe des clients de messagerie qui sécurisent tous les e-mails avec le chiffrement de bout en bout, c'est-à-dire que personne ne peut lire les e-mails à part l'expéditeur et le destinataire. ProtonMail est un logiciel de ce type, libre, facile à utiliser et basé en Suisse, donc soumis à la législation stricte de ce pays en ce qui concerne la vie privée. Si vous ne souhaitez pas changer de client e-mail, il existe des logiciels qui servent uniquement à chiffrer les e-mails et les pièces jointes.

Les plus connus sont Gpg4win qui a l'avantage d'être libre et gratuit ou Symantec Desktop Email Encryption qui est plutôt réservé à une utilisation professionnelle.

On peut également citer SecureGmail qui est une extension pour Chrome permettant de chiffrer les messages Gmail.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires



FINANCEMENT DE SECONOMIES AFRICAINES

« Un motif de satisfaction »

Selon Faure Gnassingbé «cette initiative portée par Emmanuel Macron permettra de poser les bases de la croissance et de renforcer la résilience des économies africaines».

Laté Pater

L'Afrique a sans doute réussi à déjouer toutes les prévisions apocalyptiques faites à son sujet au début de la pandémie en évitant l'hécatombe en termes de vies humaines contrairement aux autres continents. Mais elle a payé un lourd tribut face aux conséquences désastreuses de la pandémie qui ont plongé le continent dans une récession abyssale. Il fallait trouver d'urgence la bagatelle somme de 100 milliards de dollars pour relancer, en partie, l'économie africaine dont les besoins de financement d'ici 2025 sont évalués à 285 milliards de dollars. Atteindre l'objectif des 100 milliards de dollars, c'est l'enjeu principal du sommet de Paris considéré à raison comme le sommet de la solidarité où le consensus a globalement prévalu.

Le sommet propose un mécanisme de financement peu ordinaire qui préconise le recours aux droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI). Ainsi le FMI, en tant que mère des banques centrales, va puiser dans ses

réserves 650 milliards de dollars qu'il mettra à la disposition des Etats membres. En terme de quote-part, sur les 650 milliards, et c'est là où le bât blesse, seulement 33 milliards devaient mécaniquement revenir au continent africain qui ne participe qu'à hauteur de 3% aux réserves du FMI. L'on constate que le montant, qui revient au continent, est nettement en-deçà de ses besoins. Pour combler le gap, la conférence a défendu l'idée de voir les pays aisés réallouer leurs DTS pour qu'ils reviennent aux pays pauvres en particulier ceux du continent africain. Cette formule pourra augmenter la part de l'Afrique qui pourrait atteindre les 100 milliards. A Paris, la formule a recueilli l'assentiment de tous les participants, un motif plutôt de satisfaction.

En dehors des DTS, il est aussi question de mobiliser des moyens à travers des plans d'aide bilatéraux et multilatéraux. Plusieurs organisations économiques internationales y sont favorables. Il s'agit de la Banque Africaine de Développement, de la Société Financière Internationale du groupe de la Banque mon-



Faure Gnassingbé (à droite) en discussion avec Emmanuel Macron, à Paris

diale et du Fonds Monétaire International qui a mis à la disposition du Togo 240 millions de dollars. L'annonce a été faite par la directrice du FMI, Mme Kristalina Georgieva, lors de sa rencontre avec le Président de la République, le 16 mai dernier, à deux jours de l'ouverture du sommet.

Des orientations économiques qui confirment le leadership du chef de l'Etat togolais

La rencontre de Paris n'a pas passé sous silence le rôle combien indispensable et indiscutable que doit jouer le secteur privé pour la

relance de la croissance des économies africaines, rejoignant ainsi une position sans cesse défendue par le chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé, qui a toujours préconisé la promotion du partenariat public-privé pour booster l'économie du continent. Pour le Président togolais, l'appui au secteur privé africain reste décisif pour un continent qui aspire à sortir de la logique de l'assistance mais qui butte sur la défiance des investisseurs. C'est la raison pour laquelle il a salué l'organisation du sommet de Paris sur le financement des

économies africaines. Selon le chef de l'Etat togolais, «cette initiative portée par son homologue français Emmanuel Macron permettra de poser les bases de la croissance et de renforcer la résilience des économies africaines».

La position du Président de la République a été vivement partagée par les autres grands acteurs du sommet de Paris que sont, en dehors des chefs d'Etat, les grandes organisations financières internationales notamment la Banque Africaine de Développement, le Fonds Monétaire International, la Société financière internationale, filiale de la Banque Mondiale. A rappeler que les premiers responsables de ces organisations financières ont eu, chacun à Paris, de très longs entretiens avec le chef de l'Etat togolais à la veille du sommet. Que ça soit Kristalina Georgieva du FMI, Mackhtar Diop de la SFI, Akinwumi Adesina de la BAD et Madame Esther Duflo, économiste Prix Nobel d'économie 2019, tous ont unanimement apprécié le leadership dont a toujours fait preuve le chef de l'Etat togolais et les efforts

faits par le Togo dans les domaines de la lutte contre la pandémie du coronavirus, la pauvreté et du Doing business. Ils ont reconnu, à cet égard, que les nombreuses réformes opérées pour assainir le climat des affaires ont rendu plus que jamais attractif le Togo, devenant du coup, sur le continent, l'une des destinations privilégiées par les investisseurs. Ce sommet, organisé à l'initiative de la France, pour tenter de sortir les pays du continent africain de leurs difficultés économiques actuelles aggravées par la crise sanitaire, a connu donc une participation active du chef de l'Etat togolais.

Une précision sans doute importante à noter, malgré la pâleur des économies sur le continent due à la récession causée par le coronavirus, l'économie togolaise fait plutôt bonne mine avec un taux de croissance de près de 2%. Et ceci grâce à l'efficacité de la gestion du gouvernement sous la haute direction du Président togolais.

Source : News de la Présidence togolaise

Sur les chantiers des trois châteaux d'eau en construction

La PM Dogbé exulte déjà et conseille

Laté Pater

On était vers la fin mars 2021 et un message officiel du ministère de l'Eau et de l'hydraulique villageoise indiquait que les travaux de construction et de réhabilitation de trois châteaux d'eau à Lomé, démarrés au cours du second semestre 2020, devraient être achevés fin avril 2021. Parlant d'un état d'avancement satisfaisant. Ce mercredi 19 mai 2021, le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, était sur les chantiers pour, dit-on, s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de ces ouvrages vitaux. Elle a trouvé des prestataires en pleins travaux sur les trois ouvrages. La délégation gouvernementale a successivement visité le nouveau château d'eau modulaire de Kodjoviakopé (ou Boka Nyékonakpoè), d'une capacité de 500 m³ extensible à 1000 m³ ; l'ancien château de Bè en cours de réhabilitation, avec un forage déjà réalisé et dont le raccordement est en cours avec le château, d'une capacité de 3000 m³ et un débit de 216 m³/h ; et le nouveau château d'eau modulaire construit au sein de l'école primaire publique d'Adjougba à Agoè, d'une capacité de 500 m³ extensible à 1000 m³, déjà opérationnel mais dont des raccordements supplémentaires sont en cours



Victoire Tomégah-Dogbé suivant les explications sur le chantier

dans la zone.

Face à la joie des populations bénéficiaires, le Premier ministre a salué l'expertise locale pour la qualité des travaux constatés et appelé les bénéficiaires à s'approprier les infrastructures et surtout à les préserver.

Les châteaux d'eau de Bè et de Kodjoviakopé vont renforcer la basse ville de Lomé notamment les quartiers Bè, Bè-Kpota, Adawlato, Kodjoviakopé, Nyékonakpoè, quartier administratif, Doulassamé, Amoutivé, Assivito, Baguida, zone du Port, etc. Celui d'Adjougba, quant à lui, va autonomiser en alimentation d'eau potable les quartiers de Kégué, Atsanvé, Houmbi, Kitidjan, Hédzranawoé, etc.

A noter que, jusqu'ici et depuis

des années, la desserte en eau potable à Lomé est assurée par l'usine de production d'eau de Cavavé. Mais avec la croissance démographique galopante et l'extension géographique de l'agglomération, les difficultés d'approvisionnement des populations en eau potable se font ressentir par un déficit de production suffisante d'eau. Il faut donc suppléer la capacité de l'usine de production de Cavavé en améliorant, de façon pérenne, l'accès à l'eau potable par le renforcement de la production. La feuille de route gouvernementale 2020-2025 veut atteindre des taux d'accès à l'eau potable de 95% en milieu rural, 85% en milieu semi-urbain, 75% en milieu urbain hors Lomé et 80% dans le Grand Lomé à l'horizon 2025.

A travers une plateforme digitale interactive au Togo

FertiTogo, l'outil moderne de fertilisation raisonnée des cultures

En fonction des cultures pratiquées dans les deux régions des Savanes et de la Kara, et pour des rendements ciblés, un clic sur le <https://fertiogo.tg> permet de découvrir les quantités d'éléments nutritifs nécessaires et, par conséquent, le nombre de sacs ou la quantité d'engrais qu'il faut apporter. Cet outil moderne, affirme le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, «va considérablement contribuer à améliorer la production agricole, à réduire la pauvreté et assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable que prône l'axe 2 du Plan National de Développement».

Pour la réalisation de ce projet, le Togo est appuyé par la Fondation OCP et l'Université Mohamed VI Polytechnique (UM6P) du Maroc, le Projet de développement des agropoles du Togo (APRODAT), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV). Aux fins d'accroître durablement la productivité agricole, le gouvernement a, en effet, initié, depuis 2016, le projet de l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo, aidé par ses

partenaires techniques et financiers. L'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) a la charge de piloter ce projet, qui a pour objectif d'identifier les potentialités réelles des sols agricoles du pays en termes de fertilité afin de recommander un système de fertilisation raisonnée, efficace et durable des cultures en vue d'augmenter les rendements.

Sur 2 261 700 hectares déjà échantillonnés, renseigne le ministère de l'Agriculture, les analyses des sols ont été réalisées pour 1 972 400 hectares. «Quatre (4) cartes thématiques de pH, Matière Organique (MO), Phosphore assimilable (P) et Potassium échangeable (K) ont été générées pour les régions des Savanes et de la Kara ainsi qu'une carte de salinité (CE) des sols pour la région de la Kara». Les prélèvements se poursuivent dans la région des Plateaux et la région Maritime et les analyses continuent sur les échantillons prélevés.

Les résultats d'analyses révèlent que dans cette partie du territoire togolais, 84% des sols sont peu acides (pH = 5,5 à 6,5) ; 84% pauvres à très pauvres en matière organique (<2% de MO) ; 59% très pauvres (<8mg/kg de sol) et 27% pauvres (8-15 mg/kg



de sol) en phosphore assimilable et 87% très pauvres en potassium (<90 mg/kg de sol). Des recommandations en unités fertilisantes basées sur les données de ces analyses de sol ont été formulées pour 9 cultures majeures à savoir maïs, riz, sorgho, niébé, arachide, soja, sésame, tomate, et cotonnier.

Dans la région de la Kara, souligne-t-on, les résultats des analyses indiquent que 85% des sols sont peu acides (pH=5,5 à 6,5) ; 49% très pauvres en matière organique (<2% de MO) et 43% moyennement pauvres en MO (2-3,5%) ; 93% très pauvres en phosphore assimilable (<8mg/kg de sol) ; 88% très pauvres en potassium (<90 mg/kg de sol) et 99% des sols sont non salés (<0,5 dS/m). Les recommandations en unités fertilisantes basées sur les données d'analyses de ces sols portent sur 12 cultures majeures à savoir maïs, riz, sorgho, niébé, arachide, soja, sésame, tomate, cotonnier, anacardier, igname, manioc.

Recettes fiscales, non fiscales et des prestations de services

L'ANASAP s'ajoute aux communes, districts et fonds d'appui pour la répartition

Laté Pater

Elle n'était pas prise en compte dans le décret du 12 mai 2020 fixant le taux de répartition des recettes fiscales et des recettes de prestations de services. Mais désormais, l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) s'ajoute aux communes, aux districts autonomes et au Fonds d'appui aux collectivités territoriales (décret du 14 avril 2021), pour ce qui concerne uniquement les recettes fiscales. Et c'est ce nouvel acte réglementaire pris par le président Faure Gnassingbé qui justifie l'ajout.

D'après la nouvelle clé de répartition des recettes fiscales et des recettes de prestations de services, les communes, les districts autonomes, le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) et l'ANASAP récupèrent, sur les 50% de la **taxe foncière** sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, respectivement 25%, 13%, 7% et 5%. Avec la précision que les 7% attribués au FACT sont écartés équitablement en dotation régions (3,5% et en dotation communes (3,5%). Les 50% restants de la taxe sont répartis entre l'Etat (33,33%) et l'Office togolais des recettes (16,67%). Quant à la totalité (100%) de la **taxe d'habitation**, elle est reversée aux quatre entités, toujours dans le même ordre, à hauteur de 65%, 17%, 10% (également redistribués en 5% et 5%) et 8%. Suivant le code des impôts, les tarifs de la taxe d'habitation sont déterminés en fonction du type d'habitation : 4.000 francs Cfa par ménage en concession ; 2.000 francs Cfa en appartement à une pièce (studio) ; 6.000 francs Cfa en appartement à deux pièces ; 9.000 francs Cfa en appartement à trois pièces et plus ; 30.000 francs Cfa en villa ou concession individuelle ; 40.000 francs Cfa en étage à un niveau ; 75.000 francs Cfa en étage à deux niveaux ; 100.000 francs Cfa en étage à plus de deux niveaux ; et 100.000 francs Cfa en étage sur superficie supérieure à 600 mètres carrés.

La **patente** est instituée depuis le 1^{er} janvier 2019. Son produit est ristourné à 30% au budget général de l'Etat, 10% à l'Office togolais des recettes (OTR) pour couvrir les frais de gestion, 5% au Fonds spécial pour le développement de l'habitat et 5% au Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel. Soit 50% au total. La répartition des 50% ristournés aux collectivités locales attribue 30% aux communes, 10% au district, 5% à l'ANASAP et 5% au FACT (2,5% pour les régions et 2,5% pour les communes). De même, les communes, le district autonome du Grand Lomé, le Fonds d'appui aux collectivités territoriales et l'Agence

nationale d'assainissement et de salubrité publique vont récupérer, dans l'ordre : 45%, 20%, 15% (10% et 5%) et 10% sur les 90% de la **taxe professionnelle unique (TPU) et les taxes directes assimilées** ; 70%, 10%, 10% (5% et 5%) et 10% sur les 100% de la **taxe sur les spectacles et sur les appareils automatiques** procurant un jeu, un spectacle, une audition ou un divertissement (TSA) ; 60%, 15%, 15% (7% et 8%) et 10% sur la totalité de la **taxe sur la distribution de l'eau, de l'électricité et du téléphone** ; 60%, 15%, 15% (7% et 8%) et 10% sur la totalité de la **taxe sur l'exploitation des entreprises locales de communication** ; 45%, 15%, 37% (17% et 20%) et 3% sur les 100% de la **taxe de voirie**. La totalité de la **taxe de péage au cordon douanier** revient uniquement au FACT qui les réattribue aux régions (75%) et aux communes (25%).

L'OTR récupère 10% sur la taxe professionnelle unique et taxes directes assimilées. Alors que l'Etat

prend 80% sur la **taxe de protection et d'entretien des infrastructures (TPI)** et sur la **taxe sur les produits de jeu de hasard (TPJH)**. Les autres 20% de la TPI vont aux districts (12,5%) et au FACT (5% pour la dotation des régions et 2,5% pour la dotation des communes). Sur le reste de la TPJH, les communes perçoivent 5%, les districts 10% et l'ANASAP 5%.

Recettes non fiscales et issues de prestations de services recouvrées par les communes ou les districts autonomes. Ici, l'Etat ne perçoit rien. Les communes en prennent la grande partie : 60% en redevances d'exploitation des carrières et des mines, 75% en taxe d'abattage et d'inspection sanitaire des animaux de boucherie, 75% en droits de stationnement et parking, 60% en taxes ou redevances en matière d'urbanisme et d'environnement, 75% en taxes d'inspection sanitaire des produits alimentaires, 75% en redevances de vidanges et de curage des caniveaux et fosses septiques, 75%

en produits de concessions dans les cimetières, 75% en taxes d'abattage des essences forestières, 75% en taxes d'abattage des palmiers à huile, 60% en taxes d'encombrement de voies publiques, 60% en redevance d'occupation du domaine public, 60% en produits de location de terrains, 60% en produits de location de boutiques. Enfin, 60% sur la publicité fixe (panneaux et enseignes) et 60% sur la publicité mobile (sonore ou affichée, sur véhicules), les deux étant des taxes sur la publicité. Dans le même ordre de ces recettes non fiscales, les districts percevront respectivement 10%, 15%, 15%, 10%, 15%, 15%, 15%, 15%, 10%, 15%, 15%, 15%, 15% et 15% ; le FACT 30%, 10%, 10%, 30%, 10%, 10%, 10%, 10%, 10%, 30%, 25%, 25%, 25%, 25% et 25%.

Les sommes perçues par le district autonome du Grand Lomé servent à la prise en charge du fonctionnement du Centre d'entretien technique d'Aképe et du transport des ordures des com-



Le matériel roulant de l'ANASAP va aider à transporter les ordures, avec l'argent reçu

munes du Golfe 1, 2, 3, 4, 5 et 6 des décharges intermédiaires jusqu'à la décharge finale d'Aképe. Quant aux sommes perçues par l'ANASAP, elles servent prioritairement au transport des ordures des communes d'Agoè-Nyivé 1, 2, 3, 4, 5, 6 et Golfe 7, des décharges intermédiaires jusqu'à la décharge finale d'Aképe. Et dans les régions où l'ANASAP est opérationnelle, elle est également chargée du transport des déchets, des décharges intermédiaires jusqu'aux décharges finales. D'un autre côté, les sommes perçues, à travers le FACT, par les régions

servent, en partie, au transport des ordures des communes, des décharges intermédiaires des régions jusqu'aux décharges finales. Dans les régions où les districts autonomes ne sont pas encore créés, les parts leur revenant sont perçues et reversées au crédit du Fonds d'appui aux collectivités territoriales.

Dans le cadre de la répartition des recettes, en ce qui concerne le Grand Lomé, un comité de supervision, du transport et du traitement des ordures est mis en place pour le suivi des opérations. Il existera aussi dans chaque région.

Sur une Note circulaire / Une surprise désagréable pour les élèves

L'absentéisme scolaire désormais sanctionné par un refus aux examens et la radiation

Clopin-clopant, l'année scolaire 2020-2021 tire à sa fin au Togo. Avec parfois ses éclats d'élèves contaminés au coronavirus Covid-19 par-ci et par-là. Et, enfin, les premiers examens officiels, ceux du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), se tiennent du 1^{er} au 12 juin prochain sur l'ensemble du pays. Mais une surprise désagréable attend les élèves des classes d'examen, abonnés absents et déserteurs de cours. Ils peuvent se voir refuser l'accès aux salles d'examen. Parole de trois ministres du gouvernement.

La décision vient des trois ministres collègues du gouvernement en charge du secteur de l'éducation : Prof. Dodji Komla Kokoroko, Kokou Eké Hodin et Prof. Majesté lhou Wateba. Une note circulaire interministérielle N°052, en date du 19 mai 2021, fait le constat « des cas d'absences non justifiées des élèves et de leur désertion délibérée des classes ». Sont principalement pointés du doigt, les élèves-candidats aux différents examens officiels de CEPD, BEPC, BAC 1 et BAC 2.

« Dans le souci d'y mettre un terme, nous décidons que tout élève de classe d'examen, ayant abandonné, sans motif valable, les cours avant la date prévue pour la fin de l'année scolaire se verra refusé le droit de subir les épreuves écrites à l'examen », menacent les trois ministres – Kokoroko des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Wateba de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et Hodin, délégué en charge de l'Enseignement techni-

que et de l'artisanat. Il est, à cet effet, demandé aux directeurs régionaux de l'éducation, aux chefs d'inspection et aux chefs d'établissement de porter le message aux élèves. Particulièrement ceux des classes d'examen. **Mieux, ils s'exposent à la radiation dès que leur liste aura été adressée à l'autorité. Qui l'exige, d'ailleurs.**

« De tels comportements, qui constituent une des principales causes des mauvais résultats aux examens, annihilent considérablement les efforts des enseignants et du personnel d'encadrement, soucieux de la réussite des apprenants », affirme le trio ministériel. Encore que le coronavirus Covid-19 s'en est mêlé depuis les douze derniers mois. Chamboulant et détruisant tous les programmes établis dans l'intérêt des populations.

A y regarder de près, il est remarquable qu'après le dépôt de leurs

dossiers d'inscription auprès des services des examens et concours, les élèves-candidats cessent d'être réguliers aux cours ou abandonnent purement et simplement les classes, n'attendant revenir que pour passer les examens. « Sacrilège ! Où étais-tu ? » Au moment où tout est fait pour relever le niveau de l'enseignement au Togo. Le report des examens officiels de deux semaines supplémentaires en est une preuve.

De source officielle, le constat a été établi que le cursus de l'année scolaire en cours n'a guère franchi le timing des 35 semaines réglementaires. Un bonus officiel de deux semaines a dû être attribué au corps enseignant, visiblement pas très content de la décision. Lui qui croyait avoir tout vidé.

Depuis le 11 mai dernier, une décision interministérielle, encore du même trio, fixe le calendrier of-



Des élèves à l'examen écrit.

ficiel des différents examens écrits, du 1^{er} juin au 04 septembre 2021.

Nouveau calendrier des examens
- CAP : du 1^{er} au 12 juin 2021 ;
- CEPD : du 15 au 17 juin ;
- BAC 1 PRATIQUE : du 15 au 26 juin ;
- BAC 1 ECRIT : du 28 juin au 03 juillet ;

- BEPC : du 12 au 16 juillet
- BAC 2 PRATIQUE : du 05 au 16 juillet ;
- BAC 2 ECRIT : du 19 au 24 juillet ;
- BTS ORAL et PRATIQUE : du 05 au 16 juillet ;
- BTS ECRIT : du 27 au 31 juillet ;
- BT : du 03 au 21 août ;
- DTSA : du 30 août au 04 septembre.

Pour la 6^{ème} année / Moody's confirme la note...

« INVESTMENT GRADE » pour la BOAD

L'agence de notation internationale Moody's vient de notifier à la Banque ouest africaine de développement (Boad) la reconduction de sa notation « Investment Grade » « Baa1 » avec une perspective négative liée à la prise en compte de facteurs macroéconomiques. Cette note confirme la solidité des fondamentaux de l'Institution, malgré les effets induits par la pandémie de la Covid19 qui touche l'ensemble des économies

des pays de la zone UEMOA – Union économique et monétaire ouest africaine.

« Il s'agit d'un satisfecit pour notre institution dont la note a été confirmée année après année depuis maintenant 6 ans par les agences de notation internationales », a déclaré Serge Ekué, Président de la Banque. Selon qui : « cette reconduction est la reconnaissance, au plan international, de la qualité de la gouvernance de

l'Institution, de la bonne exécution de ses missions au service du développement de la sous-région malgré le contexte qui prévaut, ainsi que de la solidité de sa politique de gestion des risques ».

Elle s'inscrit par ailleurs dans la dynamique du Plan Djoliba 2021-2025 qui est entré dans sa phase de mise en œuvre le 1^{er} janvier 2021, et qui vise le renforcement significatif de notre capacité d'intervention sur les cinq prochaines

années grâce à une nécessaire augmentation de capital et le recours à des outils d'optimisation du bilan.

En 48 ans d'existence, la Banque a contribué au financement des projets des Etats membres et des entreprises du secteur privé de l'UEMOA pour un montant total d'engagements de 6 335,168 milliards FCFA (soit 9,6 milliards d'Euros) toutes opérations confondues.

OMNISPORTS/CNO TOGO/

Essossanneyou N'dadiya nommé à la Commission de développement de la FIVB

Le Secrétaire Général du Comité National Olympique du Togo, par ailleurs Président de la Fédération Togolaise de Volleyball, Essossanneyou N'dadiya, est nommé à la Commission de développement de la Fédération Internationale de Volleyball, rapporte le site du CNO Togo.

Hervé A.

"C'est avec une grande joie que je souhaite vous féliciter pour votre nomination au sein de la Commission de développement de la Fédération Internationale de Volleyball (FIVB), précise dans sa lettre, Mme Bouchra Hajj, Présidente de la CAVB, vice-présidente de la FIVB. Cette nomination illustre parfaitement votre contribution, votre engagement et votre compétence à assurer la progression du volley-ball en Afrique et dans le monde. Je suis convaincu que vous serez un véritable ambassadeur du continent"

Au sein de cette commission composée de treize membres, Essossanneyou N'dadiya fait partie des deux Africains à représenter le



continent pour le cycle 2020-2024. "Je suis honoré de la confiance faite à ma modeste personne par la Fé-

dération Internationale de Volleyball. A travers moi, cette nomination est une reconnaissance pour mon pays,

le Togo, et un encouragement à développer davantage les sports, notamment le volley-ball", a-t-il déclaré.

Pour le président du Comité National Olympique du Togo, Deladem Akpaki c'est une bonne nouvelle pour le Togo, et pour l'ensemble du mouvement olympique togolais. "Je suis fier pour mon collègue, frère et collaborateur Essossanneyou N'dadiya. Il prouve chaque jour tout le bien que nous pensons de lui. Sa passion pour les sports en général et le volley-ball en particulier n'est plus à démontrer. C'est un dirigeant sportif dont les compétences sont avérées pour assumer valablement ce rôle. Je me rends disponible à le soutenir dans sa nouvelle mission", a affirmé Deladem Akpaki.

BAFANA-BAFANA

Hugo Broos demande de la patience

Le technicien belge Hugo Broos, nommé récemment sélectionneur des Bafana-Bafana, a demandé aux supporters sud-africains de faire preuve de patience pour tirer vers le haut leur sélection éliminée de la CAN 2021 reportée en janvier prochain.

"Au cours d'une heure de discussion avec des médias, Broos a exposé sa vision, mais a demandé aux

fans d'être patients avec ce qu'il veut faire et réaliser avec l'équipe nationale senior masculine", rapporte le site officiel de la SAFA, la Fédération sud-africaine de football.

Hugo Broos est entré dans l'histoire du football africain en remportant le titre de champion d'Afrique avec le Cameroun à la CAN 2017. Il a promis de faire tout son possible pour réussir avec les Bafana-Bafana, mais le tech-



nicien belge a aussi demandé de la patience, estimant qu'on "ne peut s'attendre à des résultats instantanés".

Tout sera mis en œuvre pour être présent à la coupe du monde Qatar 2022 bien que cette compétition ne constitue pas une priorité, a indiqué Hugo Broos pour qui les Bafana-Bafana doivent plutôt mettre l'accent sur la CAN 2023.

L'Afrique du Sud, qui a abrité la Coupe du monde 2010, n'est pas qualifiée sur le terrain au Mondial depuis l'édition de 2002 en Corée-Japon.

Éliminée de la CAN 2021, la nation arc-en-ciel partage sa poule de qualification à "Qatar 2022" avec le Ghana, l'Éthiopie et le Zimbabwe. Les

Bafana-Bafana seront les seuls de ce groupe à ne pas être présents à Cameroun 2022.

Initialement prévues en juin, les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 ont été reportées à septembre prochain, une décision qui permettra à Hugo Broos de prendre le temps pour mieux connaître son groupe de performance, commente le site de la SAFA.

Entre temps, l'Afrique du Sud, en plus du tournoi zonal de la COSAFA (zone de développement de l'Afrique australe), doit prendre part au tournoi de football masculin des Jeux olympiques de Tokyo 2020 reportés à juillet 2021.

DECES DE MARADONA

L'équipe soignante désormais accusée d'homicide volontaire

Les sept personnes mises en examen pour la mort de Diego Maradona en novembre dernier, jusqu'ici accusés d'homicide involontaire, sont désormais poursuivis pour homicide volontaire et encourrent de 8 à 25 ans de prison, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

Avec ce changement de qualification, le parquet considère que la mort de Maradona n'est pas le résultat d'une faute professionnelle ou d'une négligence de l'équipe médicale du "pibe de oro", mais que médecins et soignants n'ont rien fait pour empêcher sa mort quand celle-ci s'est matérialisée.

"Après tant d'injustices, la boucle est bouclée. Le plus important est le changement de l'accusation en homicide avec préméditation", a déclaré un membre du parquet de San Isidro (banlieue de Buenos Aires), en charge de l'enquête.

Cette aggravation des charges est liée à la parution début mai d'un rapport d'experts, qui a conclu que Maradona avait été "abandonné à son sort" par son équipe soignante, dont le traitement "inadéquat, déficient et imprudent" a conduit à une lente agonie.

"Les signes de danger de mort qu'il présentait ont été ignorés", estimaient encore les vingt experts, dont



les médecins légistes qui ont pratiqué l'autopsie et des spécialistes de diverses disciplines médicales, et les soins infirmiers prodigués sont "entachés de déficiences et d'irrégularités".

Maradona, qui souffrait de problèmes aux reins, au foie et au cœur, est mort d'une crise cardiaque le 25 novembre 2020, quelques semaines seulement après avoir subi une opération du cerveau pour un caillot de sang.

Sept personnes ont été mises en examen par le procureur de la République de San Isidro: le neurochirurgien Leopoldo Luque, principal accusé, la psychiatre Agustina Cosachov, un psychologue, deux infirmiers (un homme et une femme) qui étaient au chevet de Diego Maradona, ainsi que le superviseur de ces infirmiers et un médecin coordinateur de l'hospitalisation à domicile.

BASKETBALL/

Sekou Doumbouya : " C'est pour moi aussi un moyen de rendre la pareille à mon pays "

Le président de la Fédération Guinéenne de Basket-Ball Sakoba Keita, de nombreux médias ainsi que des fans, étaient présents hier soir pour accueillir Sekou Doumbouya à l'aéroport de Conakry.

Évoluant en NBA, avec les Pistons de Detroit, le joueur français d'origine guinéenne, Sékou Oumar Doumbouya, a atterri mardi soir à Conakry. A sa descente d'avion, il indique qu'il est arrivé en Guinée avec un projet pour les jeunes. Il s'agit du lancement d'un camp de basketball dans la salle du palais des sports du 28 septembre de

Conakry en collaboration avec la Fédération guinéenne de Basketball (FGBB) du 21 au 23 mai en série fille et garçon.

"Ce qui m'a poussé à faire ce camp ici, je viens de la Guinée, je pense que ce camp de basketball est une première en Guinée et c'est un truc qui me tenait à cœur. C'est pour moi aussi un moyen de rendre la pareille à mon pays, je suis quelqu'un qui n'oublie pas d'où je viens, ma famille a souffert et moi même j'ai souffert pour être là où je suis aujourd'hui. L'objectif, c'est de transmettre un message, de dire que ce soit dans le basket ou dans

La FIFA pourrait voir double

La Coupe du Monde de football sera-t-elle, dans un avenir plus ou moins proche, organisée tous les deux ans ? La FIFA y pense. Le sujet figure même en toutes lettres à l'ordre du jour du 71ème congrès annuel de l'instance, qui doit se dérouler vendredi 21 mai en mode virtuel. Le projet est encore embryonnaire, mais il sera discuté par les fédérations membres de la FIFA après que l'Arabie saoudite ait demandé officiellement la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'impact, notamment sportif et financier, d'un Mondial tous les deux ans, pour les hommes comme pour les femmes. L'idée n'est pas nouvelle. Sepp Blatter, l'ex-président de la FIFA, l'avait évoquée à la fin des années 90, mais sans pousser beaucoup plus loin le projet. Il a été relancé en 2018 par le patron du football sud-américain, Alejandro Dominguez, par ailleurs vice-président de la FIFA. L'organisation d'un Mondial tous les deux ans entrerait en concurrence directe avec l'Euro de football. Mais elle aurait un impact direct sur les finances de la FIFA : chaque édition du Mondial lui rapporte en effet jusqu'à 6 milliards de dollars, entre les droits de télévision et le marketing.

Le Mondial 2022 de rugby à 7 en Afrique du Sud

World Rugby en a fait l'annonce mardi 18 mai via un communiqué : la prochaine édition de la Coupe du Monde de rugby à 7 (masculine et féminine) se tiendra du 9 au 11 septembre 2022 au Cap, en Afrique du Sud. Il s'agira de la huitième édition pour les hommes, dont le tournoi réunira 24 équipes, et la quatrième chez les femmes, où la compétition rassemblera 16 pays. Le Mondial 2022 se déroulera dans un cadre grandiose, le Cape Town Stadium, d'une capacité de près de 58 000 places. A moins de 16 mois de l'événement, huit des 24 équipes masculines sont déjà connues. Elles ont obtenu leur qualification en se classant dans le top 8 de la dernière édition de la Coupe du Monde de rugby à 7, disputée en 2018 à San Francisco : la Nouvelle-Zélande, double championne du monde en titre, l'Angleterre, finaliste, l'Afrique du Sud, les Fidji, l'Argentine, les États-Unis, l'Écosse et la France. Pour le tournoi féminin, cinq places sont déjà attribuées, aux quatre premières équipes du Mondial 2018 (Nouvelle-Zélande, France, Australie et États-Unis), plus à l'Afrique du Sud en qualité de pays hôte. Les seize dernières places chez les hommes, et les onze chez les dames, seront distribuées au terme de tournois de qualification régionaux.

33 000 coureurs au Marathon de New York

La vie reprend un cours presque normal à New York. Pour preuve la décision des autorités locales d'organiser à l'automne prochain le Marathon de New York avec une jauge d'environ 60 % d'engagés. Pas moins de 33 000 coureurs seront acceptés le 7 novembre 2021 au départ de la prochaine édition, la première depuis deux ans. Cette participation reste encore loin du record de 53 627 "finishers", mais elle marque un retour à une forme de normalité après l'annulation de la course l'an passé en raison de la crise sanitaire. "Annuler la course l'an dernier était la bonne décision, a expliqué Andrew Cuomo, le gouverneur démocrate de New York. Aujourd'hui, nous nous réjouissons de voir les coureurs revenir dans notre magnifique ville. Les New-Yorkais ont fait d'immenses efforts pour faire chuter les courbes de la maladie et ce sont ces efforts qui nous permettent de franchir ce pas vers un retour à la normale dans notre État. "Précision : tous les participants devront fournir un test négatif au COVID-19 ou une attestation de vaccination. Selon les organisateurs, environ 16 000 participants engagés l'an passé, qui avaient demandé à reporter leur participation, devraient obtenir à coup sûr un dossard. Les inscriptions ouvriront formellement le 8 juin.

Le président allemand a pris la porte

Une page se tourne à la Fédération allemande de football (DFB). Elle était attendue. Fritz Keller, le président de l'instance, placé sur un siège éjectable après ses propos très polémiques à l'égard d'un de ses adjoints, a rendu les clefs de son bureau. Il a officialisé sa démission, lundi 17 mai, moins d'une semaine après avoir annoncé sa décision de renoncer à poursuivre son mandat. Agé de 64 ans, Fritz Keller avait comparé l'un des vice-présidents de la DFB, Rainer Koch, à l'ancien juge du régime nazi, Roland Freisler. La comparaison lui a coûté sa place après seulement vingt mois de présidence. Mais il reste à savoir qui prendra place sur le siège présidentiel. La question est loin d'être réglée, la DFB étant gangrenée depuis des années par des conflits et règlements de compte internes. Ironie de l'histoire, l'intérim sera assuré par le premier vice-président, Rainer Koch, dans l'attente des élections. Mais la DFB ne pourra pas se permettre de s'enliser dans la crise, à trois ans de l'Euro 2024, prévu en Allemagne.



le football..., tu peux réussir si tu travailles et que tu as longue vie, si tu veux vraiment, tu peux", dit-il devant la presse.

Présent à cette réception de Sekou Doumbouya, le président de la Fédération guinéenne de Basketball, a salué l'engagement du basketteur franco-guinéen des Pistons en NBA. "Je suis très content, c'est la première fois qu'un joueur de la NBA vient en Guinée pour partager son savoir faire et donner du plaisir à la jeunesse, c'est pourquoi vous voyez cette forte mobilisation aujourd'hui", s'est réjoui Sakoba Keita.

A noter que la Guinée est qualifiée pour toutes les compétitions africaines de Basketball cette année et dans toutes les catégories.

D'après un communiqué publié par Oxfam

Les vaccins Covid-19 propulsent 9 nouveaux milliardaires au classement Forbes

Late Pater

Au moins neuf personnes, dont le PDG français de Moderna, Stéphane Bancel, sont devenues milliardaires grâce aux profits engendrés par la vente de vaccins contre le Covid-19, selon un communiqué publié ce 20 mai 2021 par Oxfam. Leur fortune cumulée permettrait de vacciner les pays les plus pauvres. Ces nouvelles fortunes ont émergé «grâce aux profits faramineux des groupes pharmaceutiques qui ont un monopole sur la production de vaccins contre le Covid», estime Oxfam dans un communiqué publié avant un sommet mondial sur la santé du G20, ce vendredi à Rome. Ces chiffres se basent sur le classement du magazine américain Forbes et sont publiés par la «People's Vaccine Alliance», dont fait partie Oxfam, qui regroupe des organisations et personnalités réclamant la gratuité des vaccins contre le Covid partout dans le monde. La fortune cumulée des neuf milliardaires

cités, 19,3 milliards de dollars, «permettrait de vacciner 1,3 fois l'ensemble des pays à faibles revenus», qui «n'ont reçu que 0,2 % des vaccins produits dans le monde, notamment en raison de l'important déficit de doses disponibles», selon Oxfam repris par le portail *ouest-france.fr*.

Les deux premières fortunes, qui se détachent du lot, sont détenues par le PDG de Moderna, Stéphane Bancel (4,3 milliards de dollars), et le PDG et cofondateur de BioNTech, Ugur Sahin (4 milliards). Huit autres milliardaires, dotés de «vastes portefeuilles d'actions» dans des sociétés pharmaceutiques, ont connu une hausse cumulée de leurs patrimoines de 32,2 milliards de dollars, «assez pour vacciner toute la population indienne», ajoute le communiqué. «Ces vaccins ont été financés par des fonds publics et devraient être avant tout un bien public mondial», estime Sandra Lhote-Fernandes, d'Oxfam France,

appelant dans le communiqué à «mettre fin de toute urgence à ces monopoles».

La commission européenne a assuré, le 19 mai 2021, que l'UE serait «constructive» à l'OMC pour évaluer une levée des brevets de vaccins anti-Covid, voulue par Washington, mais qu'elle proposerait d'abord des mesures permettant d'augmenter rapidement la production. La veille, les pays africains, européens et d'autres continents ainsi que les organisations internationales présentes à un sommet sur les économies africaines organisé à Paris avaient demandé la levée des brevets des vaccins anti-Covid, pour permettre leur production en Afrique. Mais «des membres clés du G20, notamment le Royaume-Uni et l'Allemagne, continuent de bloquer les initiatives visant à lever les barrières liées à la propriété intellectuelle» sur les vaccins, dénonce Oxfam, qui pointe aussi une «position ambiguë» de la France sur le sujet.

Coopération régionale / Mission d'étude et partage d'expériences

Lomé s'inspire du District autonome d'Abidjan

Jean AFOLABI

Une délégation du District Autonome du Grand Lomé (DAGL), conduite par le Directeur adjoint des services techniques, Clément Edjam-Etchaki, séjourne depuis le 17 mai 2021 sur le territoire ivoirien dans le cadre d'une mission d'étude et de partage d'expériences avec son homologue du District Autonome d'Abidjan (DAA). Objectif : permettre à la délégation de Lomé de s'inspirer de la grande expérience du District d'Abidjan en matière de politique d'urbanisme et d'adressage, de communication, de sport et de coopération internationale. «Elle permettra aussi à la délégation de recueillir les informations et la documentation sur l'organisation et le fonctionnement du DAA», affirme le District de Lomé.

La visite fait suite à une mission conduite en janvier 2020 par le Secrétaire général par intérim du DAGL, Tagba Tchali, et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la ligne «Relance de la coopération décentralisée axée sur le partage d'expériences» du volet 2.1 : Renforcement de capacités, de la composante 2 : Appui à la gouvernance du District, de la 3ème phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL III), financé par l'Agence française de développement (AFD).

Pendant une semaine, la délégation du District Autonome du Grand Lomé, composée du chargé de la communication, Nazif Affo, et du conseiller d'animation sportive, Djoia-Bike Lamoni Laré, va multiplier des échanges avec les responsables des services du District d'Abidjan qui l'accueille et

certaines services techniques de l'administration ivoirienne tels que la Direction de l'adressage et de la restructuration urbaine, le Comité national de télédétection et d'information géographique (CNTIG) et bien d'autres. Il s'agira, à terme, «de jeter les bases d'une coopération décentralisée entre le DAGL et son homologue abidjanais», explique-t-on à Lomé.

Le 1^{er} vice-gouverneur du District Autonome d'Abidjan, Klotioma Yéo, a salué, à l'occasion, les bonnes relations qui existent entre les Districts des deux capitales sœurs. Créé en 2014, le District Autonome d'Abidjan est une entité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il regroupe les 13 communes d'Abidjan, tout comme le District Autonome du Grand Lomé.

Afrique / L'initiative '100 000 MPME' passe au financement

Ecobank et le NEPAD mobilisent 1 milliard Cfa pour le Togo et 7 autres pays

Jean AFOLABI

L'agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD) (<https://bit.ly/2RXPSFS>) et le Groupe Ecobank (www.Ecobank.com), son partenaire stratégique dans le cadre de l'initiative '100 000 micro, petites et moyennes entreprises (MPME)', vont lancer le volet financement de ce programme dès le 27 mai 2021. L'AUDA-NEPAD a lancé le programme '100 000 MPME' afin d'accélérer la transformation économique de l'Afrique,

L'AUDA-NEPAD et le Groupe Ecobank ont annoncé leur collaboration en mai 2020, en privilégiant trois axes pour aider les MPME à surmonter les répercussions économiques dévastatrices de la COVID-19 : l'Académie des MPME, le Financement des MPME et les Marchés des MPME. L'Académie des MPME a été lancée en août 2020 dans huit pays. «Les deux institutions vont à présent se consacrer au Financement des MPME dans ces mêmes pays, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le

système entrepreneurial plus large dont les jeunes bénéficieront après leur formation ; (2) Créer une base de données pour améliorer les recommandations politiques sur la base de données factuelles à l'intention des organes de décision de l'UA et faciliter la collaboration avec les partenaires de l'écosystème, tels que les financiers, ainsi que les liens avec le commerce et les marchés ; (3) et Permettre un dialogue ascendant avec les jeunes et les femmes entrepreneurs afin de s'assurer que les politiques de développement en faveur des jeunes et des femmes bénéficient de leur participation en tant que citoyens du continent.

«Après une année 2020 sans précédent, l'impact de la COVID-19 continue de se faire sentir au sein des économies africaines. Il est urgent de soutenir les entreprises MPME, le socle de nos économies. En tant qu'institution financière, nous réaffirmons notre volonté de soutenir l'initiative '100 000 MPME'. Suite à la réussite du lancement de l'Académie des MPME, nous passons maintenant au volet du financement de ces MPME. Nous serons heureux de soutenir les entreprises qui auront suivi avec succès ce programme de formation et qui répondront aux critères leur permettant de bénéficier d'un financement», a précisé Josephine Anan-Ankomah, Directrice de la Banque Commerciale du Groupe Ecobank.

Politique nationales de gestion des frontières / Prévention des conflits

Des systèmes d'eau pour Mandouri (Togo), Banikoara et Matéri (Bénin)

A travers un avis d'appel d'offres à boucler début juin 2021, la GIZ PFUA se propose de sélectionner des entreprises pour l'exécution des travaux de réalisation de quatre (04) postes d'eau autonome destinés à l'alimentation en eau des populations des communes de Banikoara et Matéri, en République du Bénin, et de la commune de Mandouri, en République togolaise. Il s'agit de deux (2) forages solaires, côté béninois, et autant côté togolais. L'avis d'appel à manifestation d'intérêt est donc lancé en vue de constituer une liste restreinte de prestataires qualifiés devant participer à l'appel d'offres.

Le projet se situe dans le cadre du Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA), une initiative qui vise l'élimination des conflits liés aux frontières et la promotion de l'intégration régionale, qui constituent des outils de prévention structurelle des conflits en Afri-

que. Il est rappelé, à cet effet, que le Bénin a signé, en 2019, des accords-cadres de coopération transfrontalière avec le Togo et le Niger. Avec le Nigeria, les autorités locales, de part et d'autre de la frontière, se sont engagées dans des initiatives de coopération pour renforcer la cohésion sociale entre les populations.

L'ensemble de ces actions soutenues par la GIZ-PFUA entre dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de gestion des frontières de ces pays partenaires. Un des axes majeurs de ces politiques est d'assurer le développement des espaces frontaliers à travers la réalisation des infrastructures socioéconomiques de base, notamment l'approvisionnement en eau potable.

C'est dans le cadre des actions d'appui de l'année 2021 que les trois (03) communes couvrant les frontières du Togo et du Bénin ont

été identifiées pour bénéficier des installations des systèmes solaires d'approvisionnement en eau potable. Dans chacune de ces communes, sera réalisé un poste d'eau autonome à usage mixte (consommation humaine et pastorale). Dans le souci d'associer la population locale à ce processus, il est recommandé de faire recours à la main-d'œuvre locale dans la mesure du possible, par exemple des journaliers pour le transport des matériaux (porteurs), l'excavation, le mélange du ciment, etc.

Banikoara est une commune du Bénin située dans le département de l'Alibori. Elle est distante de Cotonou, au sud, de 695 km ; et de Matéri de 244 km. Mandouri est une petite ville du Togo située à environ 61 km de Dapaong. Mandouri est le chef-lieu de la préfecture de Kpendjal, à l'extrême nord-est.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Relatif aux Obligations de relance

193 milliards adjugés ce mardi par les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 18 mai 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.414,242 milliards de francs Cfa. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 193,500 milliards. L'opération arrive à échéance le lundi 24 mai 2021, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-sept (87)

établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.016,200 milliards et 787,085 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 464,500 milliards, du Burkina Faso avec 349,180 milliards, du Niger avec 285,179 milliard. Le Mali s'adjuge 261,940 milliards. La Guinée-Bissau fait 56,658 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.334,5 milliards en mars 2021, contre 3.572,4 milliards en février 2021, soit une baisse de 6,7%. Ces adjudications sont réalisées depuis le 27 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres qui a été ramené de 2,50% à 2,0% à compter du 24 juin 2020.

Lancement de l'unité de transformation de la NSCPA à Kamina

Une capacité de production et de transformation de 50 tonnes de manioc par jour

Etonam Sossou

Les activités de l'unité de transformation de la Nouvelle Société de Commercialisation et des Produits Agroalimentaires (NSCPA), démarrent officiellement ce 20 mai 2021, après la cérémonie d'inauguration présidée par la cheffe du gouvernement Mme Victoire Tomégah-Dogbé. D'une valeur totale de 1.323 623 637 FCFA, l'unité industrielle, installée dans le canton de Kamina à Atakpamé (préfecture de l'Ogou), a une capacité de production et de transformation de 50 tonnes de manioc par jour. Elle collabore avec 3 520 producteurs organisés en 480 groupements, 07 agrégateurs et un logisticien pour les



« Le gouvernement entend continuer à développer les cultures de rente et le secteur des produits bio, cette transformation s'accompagnera du renforcement des mécanismes d'appuis aux PME/PMI, aux groupements et coopératives agricoles, ceci afin de permettre à ce tissu dynamique d'entreprise de

servir la cheffe du gouvernement.

L'usine fonctionnera tout en préservant l'environnement à travers le recyclage des déchets biodégradables issus de l'unité de transformation/production du champi-



gnon. Cofinancé par le Gouvernement du Togo et la Banque Africaine de Développement (BAD), le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP) a pour objectif de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique plus inclusive à travers

l'auto-emploi et l'insertion des jeunes dans l'économie formelle au Togo. « Par une démarche contractuelle bien réussie grâce à un marché final disponible, les acteurs des différents maillons des chaînes de valeur promues bénéficient des financements adéquats à des conditions avantageuses auprès des institutions financières partenaires », a affirmé, Kossivi AGBO, Coordonnateur du projet PAEIJ-SP

Les activités du projet sont concentrées sous deux composantes : (i) Développement des compétences entrepreneuriales des jeunes dans les secteurs porteurs ; et (ii)



projet vise à améliorer la productivité des entreprises structurantes identifiées dans les chaînes de valeur agricoles à fort potentiel écono-

Il a accompagné 30 PME dans les chaînes de valeurs agricoles et clusters ; 2135 groupements dans les CVA et clusters contre 1000 contre une prévision de 1000.

Le projet a financé 20 PME dans les chaînes de valeurs agricoles et clusters ; 774 jeunes dans les chaînes de valeurs agricoles et clusters. Il a également accordé un crédit estimé à 13 300 000 000 FCFA aux jeunes et créé 35 000 emplois directs, 634 000 emplois saisonniers.

En marge de l'inauguration de l'usine, la cheffe du gouvernement a échangé avec les jeunes patrons des PME/PMI. Ces derniers ont saisi l'opportunité pour présenter, au Premier Ministre les différents changements qui se sont opérés au sein des clusters promus par le PAEIJ-SP d'une part et mettre en exergue les difficultés auxquelles ils sont confrontés ainsi que les défis à relever d'autre part. Mme Victoire Tomégah-Dogbé a de son côté réaffirmé, l'engagement du gouvernement de faire de l'agriculture un secteur porteur, levier de croissance économique et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes.

Appui à la mise en place d'un dispositif inclusif de financement. Mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire, le PAEIJ-SP évolue dans les filières suivantes : maïs, manioc, soja les petits ruminants et les volailles. Le PAEIJ-SP a fait le choix de promouvoir l'entreprenariat des jeunes dans le développement de l'agriculture durable compte tenu du potentiel de croissance et d'insertion de jeunes en termes d'emplois salariés et non-salariés. La stratégie du projet est basée sur l'approche chaîne de valeur et le développement de clusters agro-industriels afin de consolider la base industrielle du pays. A travers cette stratégie, le

mique, accompagner les jeunes promoteurs désireux de créer leur entreprise et faciliter leur insertion à travers la promotion de partenariats gagnant-gagnant susceptibles de renforcer la compétitivité de la chaîne entière. Le PAEIJ-SP entend aussi mettre en place des mécanismes innovants destinés à faciliter l'accès au financement des entreprises encadrées par le projet (primo-entreprises et entreprises structurantes).

En termes de renforcement de capacités, le PAEIJ-SP a formé et inséré dans les chaînes de valeurs agricoles et clusters 1420 jeunes contre une prévision de 1200.



services de mécanisation et de transport. A termes l'entreprise veut se positionner comme un leader dans le secteur agroalimentaire.

l'écosystème agricole d'atteindre la taille critique lui permettant de passer à l'échelle de la compétition régionale et mondiale », a pré-

Vente d'œuvres musicales piratées

Entre l'artiste et le commerçant qui gagne plus ?

Etonam Sossou

C'est simple, sur le marché on ne trouve que des CD piratés. Aucun original, jugé trop cher par les acheteurs, n'est en vente. Au grand dam des artistes locaux qui ne gagnent rien à enregistrer leurs chansons.

« J'ai un ordinateur portable. Je l'utilise pour graver les CD que j'expose le soir dans ma petite cabane. C'est du piratage, mais c'est la seule façon pour moi de ne pas être au chômage », explique Peter, propriétaire d'un point de vente de DVD et de CD piratés. 500 Fcfa le CD, c'est le prix fixé pour les CD et DVD, qu'on trouve désormais partout en ville. La plupart des vendeurs sont de jeunes chômeurs et parfois des étudiants qui achètent des CD vierges au marché. À partir d'un album original, ils produisent une première copie qui est ensuite multipliée. Lorsqu'ils ne parviennent pas à se procurer un album en vogue, ils en achètent

un duplicata qu'ils gravent à leur tour. Cette forme de débrouillardise est pourtant contraire à la loi et nuit aux artistes locaux.

Les originaux trop chers

« À Lomé, on ne trouve rarement d'albums originaux. Je suis donc obligé d'acheter des CD piratés. Et si je trouvais une œuvre originale, je ne l'achèterais pas parce qu'elle coûterait trop cher », explique Juste, un étudiant. L'une des raisons du piratage à Lomé est que très peu de magasins disposent d'albums originaux. Ceux des artistes internationaux sont vendus à des prix trop élevés et ceux des artistes locaux sont contrôlés. En effet, pour être autorisés à la vente, ces albums doivent avoir été enregistrés dans un studio agréé par le ministère de la Culture ce qui coûte une fortune en licences et taxes. Actuellement, seuls ceux qui ont les moyens ou voyagent dans des pays étrangers, peuvent se targuer de posséder des CD originaux. « Le piratage est un pro-

blème presque mondial mais à Lomé, c'est avant tout un problème de mentalité. Les gens préfèrent les œuvres piratées parce qu'elles coûtent moins cher », ajoute Juste.

Les auteurs lésés

Certains artistes ont saisi le Butodra et la division de la Culture pour qu'ils prennent des mesures mais sans succès. « On est vraiment déçu. Imaginez que vous sortiez du studio d'enregistrement et quelques jours après, votre album a déjà été reproduit en de multiples exemplaires sans votre avis. Il faut qu'on ferme toutes ces maisonnettes. Je considère cela comme un crime », s'écrit Méfliz, un jeune artiste. Pour les artistes locaux, le piratage se fait effectivement parfois dès le studio. Lorsqu'un artiste enregistre son album, une copie de celui-ci est conservée et ensuite revendue frauduleusement à des pirates. Et lui ne gagne strictement rien. Il y a de quoi décourager les musiciens.

KNTB devient **Radio one** KNTB 102.7
102.7 Fm
Suivez nous f @
One Radio Numéro 1 au Togo
www.oneradio.tg
(+228) 7021515
contact@oneradio.tg

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1582
DE LOTO BENZ DU 12-05-2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1583 de LOTO BENZ de ce mercredi 19 Mai 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, Ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, à LOME, la LONATO a recensé un lot de 2.000.000F CFA gagné sur le point de vente 30242.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1583 de LOTO BENZ du 19 Mai 2021
Numéro de base

27 52 36 37 16



LIMITATION DES CARTES SIM PAR ABONNÉ



Lomé, le 11 mai 2021

Togocom porte à la connaissance de tous ses abonnés la limitation du nombre de cartes SIM à trois (03) par abonné suite à « **l'Arrêté n°007/MENTD/CAB daté du 29 avril 2021 du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale** » fixant désormais à **trois (03) le nombre maximum de cartes SIM**, par opérateur et par abonné aux services de communications mobiles au Togo.


En définitif, aucun abonné ne pourra détenir plus de trois (03) cartes SIM Togocom. Cet arrêté ministériel dont l'objectif est de renforcer le dispositif juridique et sécuritaire lié aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles vient à point nommé.

Cette présente disposition s'applique uniquement aux personnes physiques détentrices de plus de trois (03) cartes Sim. Les personnes morales à savoir la clientèle des institutions administratives, des entreprises, des associations et des Organisations Non Gouvernementales à titre indicatif de sont pas concernées par cette mesure. En cas de non-respect de cette mesure prise par les clients concernés, Togocom sera dans l'obligation de suspendre tous leurs numéros.

Togocom invite donc ses abonnés concernés par la mesure à se rendre dans ses agences en vue de déclarer les numéros qu'ils souhaiteraient conserver ou transférer à des tiers. Des dispositions idoines sont d'ores et déjà prises pour faciliter la mise en conformité de ses abonnés sur l'ensemble du territoire national.

Pour rappel, le service de changement d'identité est fourni gratuitement pour les clients Togocom

Tarik Boudiaf, Directeur Commercial Groupe Togocom : « Cette disposition du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale vient renforcer le dispositif juridique lié aux obligations d'identification des abonnés des services mobiles conformes aux normes réglementaires internationales. »

 <p>Togocom À propos de TOGOCOM</p>	<p>Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.</p>
---	---

Place de la Réconciliation - Quartier Atcharvé - BP 333 - Lomé - Togo - togocom.tg   